



La pair-aidance médico- sociale au service du CVS

Centre Hospitalier Pont-Saint-Esprit

Mme Valérie Brunier

Mr GEAY, Président du CVS

Mme RIGAUD et Mme VICENTE, Représentantes d'Usagers

Mme Isabelle HELLY DORDET directrice des soins

La pair-aidance médico-sociale au service du CVS

Objectifs : Le nouveau rôle du CVS

Impliquer les usagers dans un partenariat médico-social: pair-aidance médico-sociale.

Développer la participation des résidents et leur famille en faveur d'une co-construction dans une volonté d'amélioration de la qualité. Cette démarche est portée par le CVS.

La plus-value du rôle des usagers, déjà préconisée dans le secteur sanitaire, doit se développer dans le médico-social.



Budget:



0

Fonctionnement et modalités :

Appel à candidature auprès des représentants des Résidents et des familles du CVS et bénévoles pour participer au choix à :

- des enquêtes qualité et audits ciblés sur les différents EHPAD
- des analyses d'EI sous forme de REX,
- des suivis de réclamations et médiations,
- l'écriture de protocoles qualité



Freins :

Turn Over des membres du CVS

Fragilité des Résidents



Leviers et impact :

Implication des familles au-delà du CVS

Proactivité des familles

Sentiment de reconnaissance

Message co construit et plus lisible pour les bénéficiaires

Rôle affirmé dans l'institution



La pair-aidance médico-sociale au service du CVS

Bénéfices et perspectives:

Renforcement des relations de confiance, image positive des EHPAD, amélioration continue de la qualité au regard des attentes des usagers.

Poursuivre cette implication et cette démarche d'aller vers, notamment pour l'écriture prochaine du projet des usagers du PE

Rendre ces partenaires aussi lisibles que les Représentants des usagers



• Notre ingrédient secret de réussite :

- La démarche participative
- Le pilotage du CVS
- L'aller vers et l'écoute



• Plus-value du travail en partenariat :

- Une co réflexion sur les axes d'amélioration,
- Une meilleure compréhension et connaissance par les familles des obligations, limites et contraintes institutionnelles